

## Renouvellement de l'inscription Année scolaire 2024-2025

Chers parents,

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reportés pour la prochaine rentrée, à savoir à partir du **15 septembre 2024**. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2023/2024 en nous retournant le formulaire *Renouvellement* annexé dûment signé et daté.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour de votre dossier en vérifiant la validité des documents stipulés sur la fiche ci-jointe.

**Merci de joindre les documents suivants :**

- Remplir et signer la fiche de renouvellement
- Obligatoire nouveau certificat de travail**

**Annexe 1 : (seulement si changements)**

- Copie de la carte de vaccination
- Copie de la carte de sécurité sociale de l'enfant
- Pour garantir la sécurité de votre enfant, on demande de bien vouloir y ajouter également les copies des **cartes d'identités de toutes les personnes** (mère, père, enfant, tierce personne)

**Annexe 2 :**

- Horaire

**Annexe 4 : (seulement si changements)**

- Veuillez renouveler toutes les **autorisations** (autorisation tierce personne ; autorisation de se rendre seul; ...)

relire le **règlement d'ordre interne 2024-2025**

- Disponible à la Maison Relais ou visible sur le site internet, [www.aerenzdall.lu](http://www.aerenzdall.lu), ou accessible via le QR-code ☺



**Note :**

Veuillez télécharger svp les annexes 1 et 4 sur le site internet [www.aerenzdall.lu](http://www.aerenzdall.lu) ou demander votre fiche chez l'équipe pédagogique en cas de besoin.

**Pour les enfants inscrits pendant les vacances scolaires ou les mardis et jeudis après-midi :** vous avez la possibilité de demander **une autorisation parentale** à la Commune **qui couvre toute l'année scolaire** (du 15 juillet 2024 -15 septembre 2025 pour les pays : Allemagne, Belgique, France).

Sandy NICOLAY, responsable de la Maison Relais « am Weier »

## Renouvellement de l'inscription Année scolaire 2024-2025

Nous soussignés, Madame et/ou Monsieur

Nom et prénom des parents :
Domiciliés à l'adresse suivante: N° _____, rue _____ L- _____ Lieu _____

donnons notre accord pour la reconduction de l'inscription de notre enfant :

Nom et prénom de l'enfant :
L'enfant fréquente le cycle actuellement :

Nous certifions avoir pris connaissance du **règlement d'ordre interne** 2024 –2025, ainsi que de ses modifications et confirmons la validité des **documents**.

En cas de modification d'un des documents énumérés ci-dessous, nous vous prions à nous faire parvenir ces documents pour que nous puissions mettre à jour votre dossier.

Documents	Modification
<b>Certificats de travail</b> des personnes investies du droit d'éducation attestant qu'elles occupent un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.	Obligatoire pour tous les enfants
<b>Copie de la carte d'identité</b> des personnes investies du droit d'éducation, ainsi que de toute personne autorisée à venir chercher l'enfant.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Ordre de domiciliation</b> dûment rempli et signé, si vos coordonnées bancaires ont changé.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Le cas échéant une <b>copie du jugement/référé de droit d'éducation</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le cas échéant une copie de la <b>carte de vaccination.</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Pour les enfants qui ont des **allergies ou intolérances**, les documents ci-dessous doivent être **obligatoirement mis à jour** :

- Le cas échéant un certificat médical attestant les allergies et/ou les intolérances (annexe 8).
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le **Projet d'accueil individualisé** et le **Plan d'Action d'Urgence**.

Les informations erronées pourront donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les représentants légaux s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.

Nous reconnaissons avoir reçu et lu :

1. Le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil (Vous pouvez télécharger le règlement d'ordre interne sur le site de la commune [www.aerenzdall.lu](http://www.aerenzdall.lu).)
2. La notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise (annexe 8).
3. La notice générale de protection des données personnelles - Crèches et Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise disponible sur notre site web (<https://www.croix-rouge.lu/fr/protection-des-donnees/>) et affichée dans la Maison Relais/Crèche.(Annexe 7)

Nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'Education et d'Accueil de la Vallée de l'Ernz.

Nous vous prions de remplir l'**Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos)** et de la joindre au renouvellement de l'inscription (annexe 9).

Lieu et Date: \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/2024

Signature d'un/des représentant/s légal/aux: \_\_\_\_\_

Annexe 2 : Fiche de présence pendant la période scolaire Service d'éducation et d'accueil  
2024/2025

Je soussignée, (nom et prénom du parent/tuteur légal) \_\_\_\_\_  
souhaite renouveler la présence de mon enfant (nom, prénom)  
\_\_\_\_\_ comme suit :

- Inscription régulière
- Inscription irrégulière – **A remettre jusqu'à jeudi 12.00 heures avant la semaine concernée-**
- Par mois
  - Par semaine

*Note importante pour l'inscription irrégulière : Si vous inscrivez votre enfant de manière irrégulière, veuillez svp cocher une estimation des présences nécessaires*

Veuillez svp compléter ce tableau avec les heures/plages de présence souhaitées pour les inscriptions régulières et irrégulières :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00	<input type="checkbox"/> 7.00-8.00
Déjeuner	<input type="checkbox"/> 12.00-14.00	<input type="checkbox"/> 11.45-13.00 <input type="checkbox"/> 13.00-14.00	<input type="checkbox"/> 12.00-14.00	<input type="checkbox"/> 11.45-13.00 <input type="checkbox"/> 13.00-14.00	<input type="checkbox"/> 12.00-14.00
Après-midi		<input type="checkbox"/> 14.00-15.00 <input type="checkbox"/> 15.00-16.00		<input type="checkbox"/> 14.00-15.00 <input type="checkbox"/> 15.00-16.00	
Après-midi	<input type="checkbox"/> 15.30-16.00 <input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00	<input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00	<input type="checkbox"/> 15.30-16.00 <input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00	<input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00	<input type="checkbox"/> 15.30-16.00 <input type="checkbox"/> 16.00-16.30 <input type="checkbox"/> 16.30-17.00 <input type="checkbox"/> 17.00-17.30 <input type="checkbox"/> 17.30-18.00 <input type="checkbox"/> 18.00-18.30 <input type="checkbox"/> 18.30-19.00

Remarques :